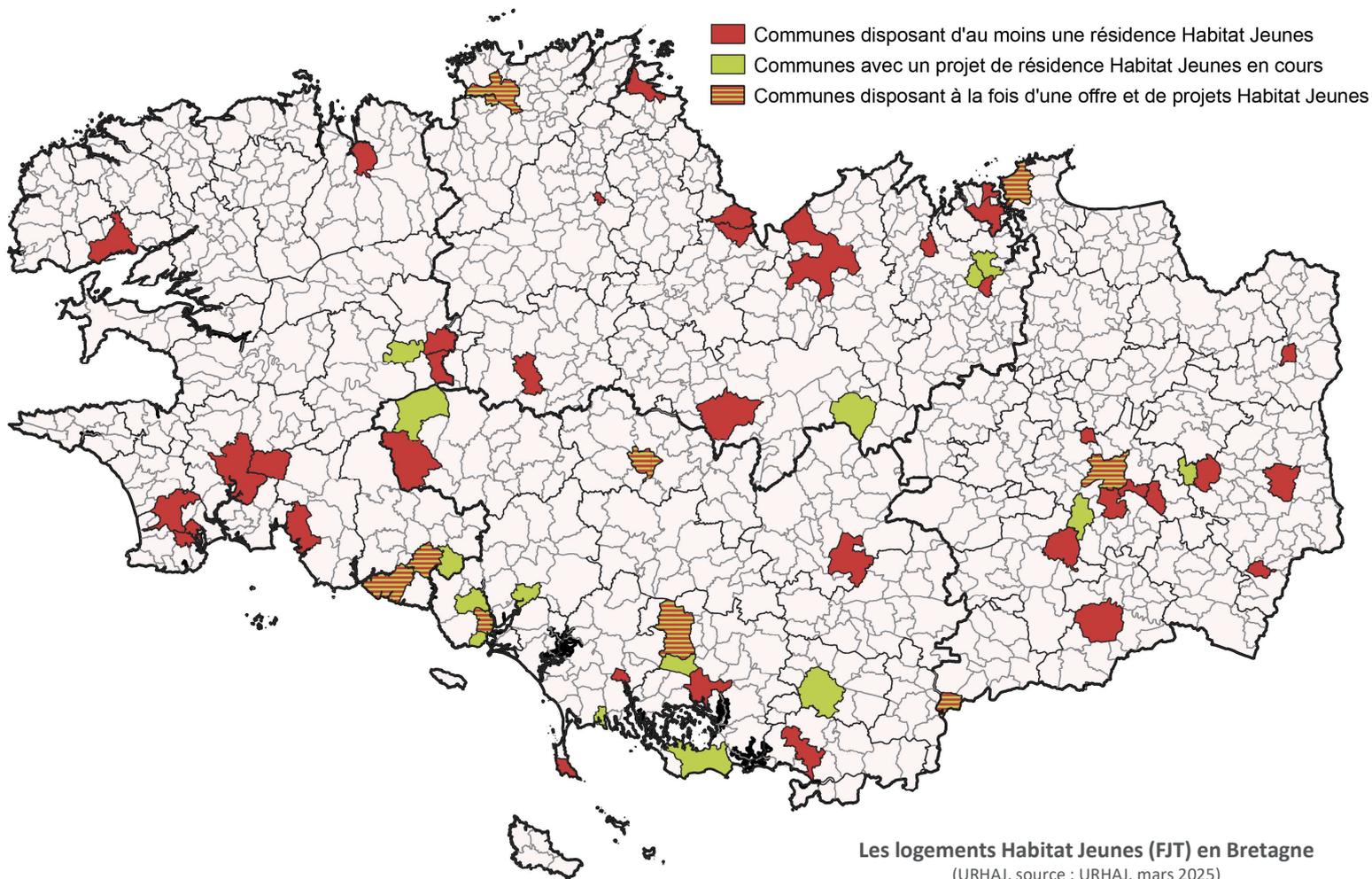




RÉSEAU HABITAT JEUNES BRETAGNE 19 ADHÉRENTS

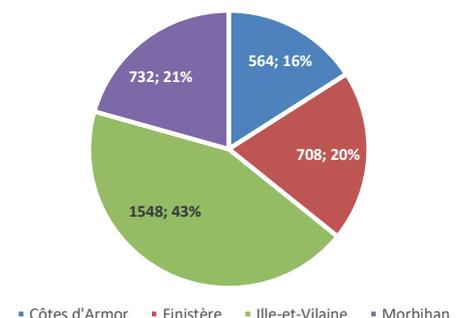
L'OFFRE EN RÉSIDENCE HABITAT JEUNES (FJT) DU TERRITOIRE

- 3395 logements pour 3776 places en résidence
- 90 logements pour 151 places en diffus¹
- 101 implantations sur 45 communes bretonnes
- 92% de taux d'occupation en moyenne
- Un travail partenarial avec 15 organismes HLM différents



Les logements Habitat Jeunes (FJT) en Bretagne (URHAJ, source : URHAJ, mars 2025)

Les résidences HJ en Bretagne (FJT)	Nombre de logements	Nombre de places
Côtes d'Armor	564	648
Finistère	708	766
Ille-et-Vilaine	1481	1661
Morbihan	732	852
Bretagne	3485	3927



¹ - L'UNHAJ catégorise le diffus de la façon suivante : « 1 à 10 logements côte à côte et pas d'espace de vie collective ». Ainsi 12 logements sans espace de vie collective tout comme 8 logements avec un espace de vie collective seront considérés comme une résidence. Au contraire, 8 logements regroupés dans le même bâti mais sans espace de vie collective seront catégorisés en diffus.

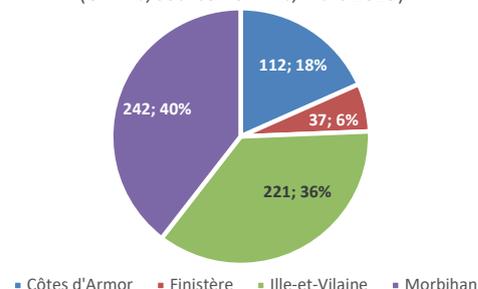
FOCUS SUR LES PROJETS HABITAT JEUNES (FJT)

Le réseau Habitat Jeunes continue son développement et compte aujourd'hui des **projets de nouvelles résidences sur 24 communes bretonnes**. Parmi eux, 15 prennent place sur des communes qui ne disposent pas déjà d'équipement FJT². Les projets identifiés se déploieront sur des échéances à court et moyen-termes (jusqu'à 2028).

Les projets de résidences HJ en Bretagne	Nombre de nouveaux logements	Nombre de nouvelles places
Côtes d'Armor	112	162
Finistère	37	40
Ille-et-Vilaine	221	310
Morbihan	290	326
Bretagne	660	838

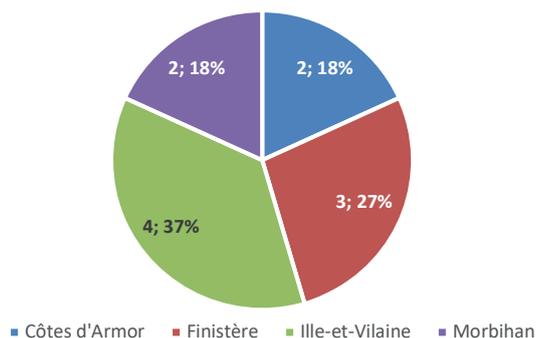
Les projets de logements Habitat Jeunes (FJT) en Bretagne

(URHAJ, source : URHAJ, mars 2025)



Les projets de réhabilitation de résidences Habitat Jeunes (FJT) en Bretagne

(URHAJ, source : URHAJ, mars 2025)



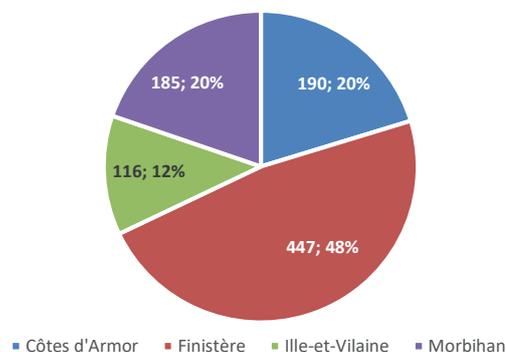
Dans le même temps, certains adhérents qui gèrent des résidences parfois anciennes mènent des projets de réhabilitation en collaboration avec leurs bailleurs respectifs. Au total, ce sont **10 projets de réhabilitation** en réflexion ou en cours de réalisation au niveau régional.

DES LOGEMENTS DIVERSIFIÉS (HORS FJT)

Les adhérents du réseau développent également une gamme de logements diversifiée permettant de répondre aux besoins spécifiques des jeunes qu'ils accueillent. L'offre complémentaire à celle des FJT se décline via l'ALT (Allocation Logement Temporaire), l'intermédiation locative, les baux-glissants, la sous-location, le logement étudiant, le logement saisonnier, les résidences jeunes actifs ou encore des conventions spécifiques³. Au total, ces différents formats représentent **938 logements pour 1104 places et des projets à hauteur de 570 logements pour 580 places**.

Les logements Habitat Jeunes (hors FJT) en Bretagne

(URHAJ, source : URHAJ, mars 2025)



² - Liste des nouvelles communes sur lesquelles un projet HJ est en cours : 22 - Merdrignac, Taden, Quévert; 29 - Cléden-Poher, Rédené; 35 - Bruz, Servon-sur-Vilaine; 56 - Gourin, Sarzeau, Questembert, Hennebont, Quéven, Larmor-Plage, La Trinité-sur-Mer, Plescop.

³ - Convention spécifique : l'association HJTA accueille par exemple au sein de sa résidence des jeunes du centre de formation du club de football de l'En-Avant Guingamp.

UN RÉSEAU PORTEUR DE PROJETS INNOVANTS

Les adhérents du réseau Habitat Jeunes développent de nombreux projets innovants, que ce soit par les caractéristiques du public accueilli, les modes constructifs ou les modalités d'accueil.

Parmi les exemples que l'on peut citer : de l'habitat réversible (construction légère en bois) destiné aux saisonniers à St-Quay-Perros, des expériences d'habitat intercalaire⁴ à Cancale (pour saisonniers) et à Rennes (pour jeunes actifs), de l'habitat intergénérationnel inclusif (cohabitation jeunes actifs - seniors en situation de handicap ou non), ou encore du logement chez l'habitant avec le dispositif «Habitat Temporaire chez l'Habitant» (HTH).



Expérimentation d'un habitat intercalaire pour les jeunes à Rennes (35). Association Les Amitiés Sociales en collaboration avec la Fondation pour le logement des dévotés



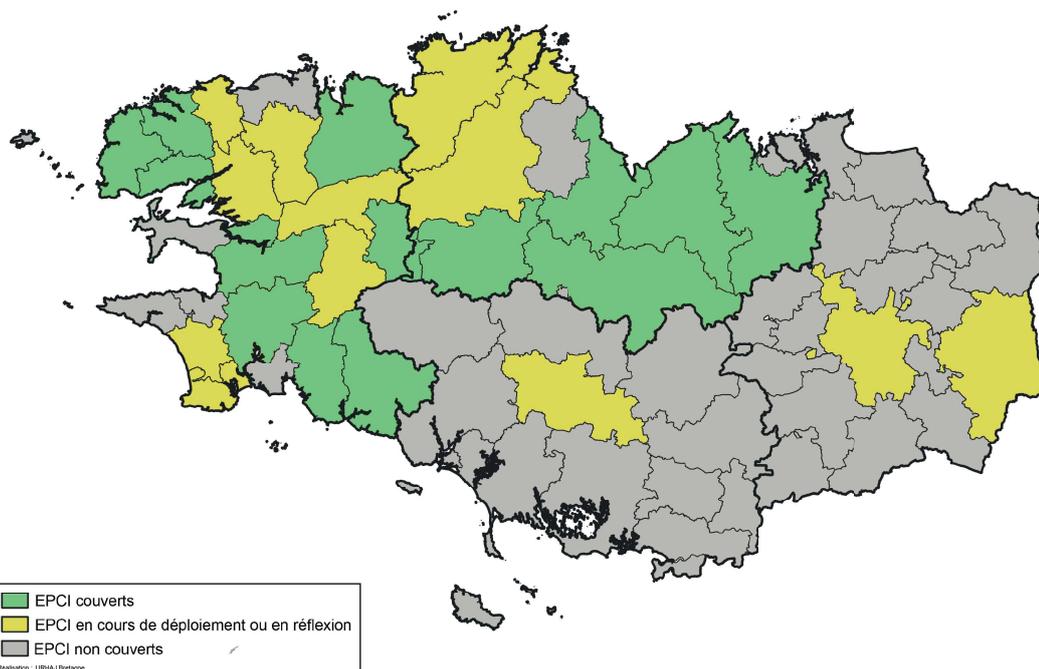
Projet d'habitat réversible pour saisonniers à St-Quay-Perros (22). Association HJTA en collaboration avec ATHIRE.

FOCUS SUR L'HABITAT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT (HTH)

Afin de répondre à la demande en logement toujours plus importante des jeunes en Bretagne, le réseau Habitat Jeunes développe un dispositif de logement chez l'habitant nommé «Habitat Temporaire chez l'Habitant». Ce dispositif est né dans les Pays de la Loire dès 2009 avant un essaimage en Bretagne puis dans les autres régions. Ce dispositif offre la possibilité pour un propriétaire de mettre à disposition une chambre inoccupée et meublée de son logement spécifiquement au profit de jeunes en mobilité (apprentis, alternants...) ayant besoin de se loger pour une nuit, une semaine ou plus.

En Bretagne, ce dispositif se déploie depuis 2023. Aujourd'hui, quatre adhérents développent cette offre pour un total, en 2024, de 3690 nuitées réalisées. Le dispositif a pu convaincre environ 200 hébergeurs de proposer une ou plusieurs chambres et a permis à 114 jeunes d'en profiter. Deux adhérents supplémentaires déploieront respectivement le dispositif dans le nord-ouest des Côtes d'Armor et sur le territoire de Centre Morbihan Communauté (56). De plus des réflexions sont en cours sur deux intercommunalités en Ille-et-Vilaine.

LE DÉPLOIEMENT DE HTH EN BRETAGNE



⁴ - L'habitat intercalaire se définit comme «la mobilisation de terrains ou de locaux vacants sur des périodes de courte ou moyenne durée pour y héberger ou pour y loger temporairement des personnes»

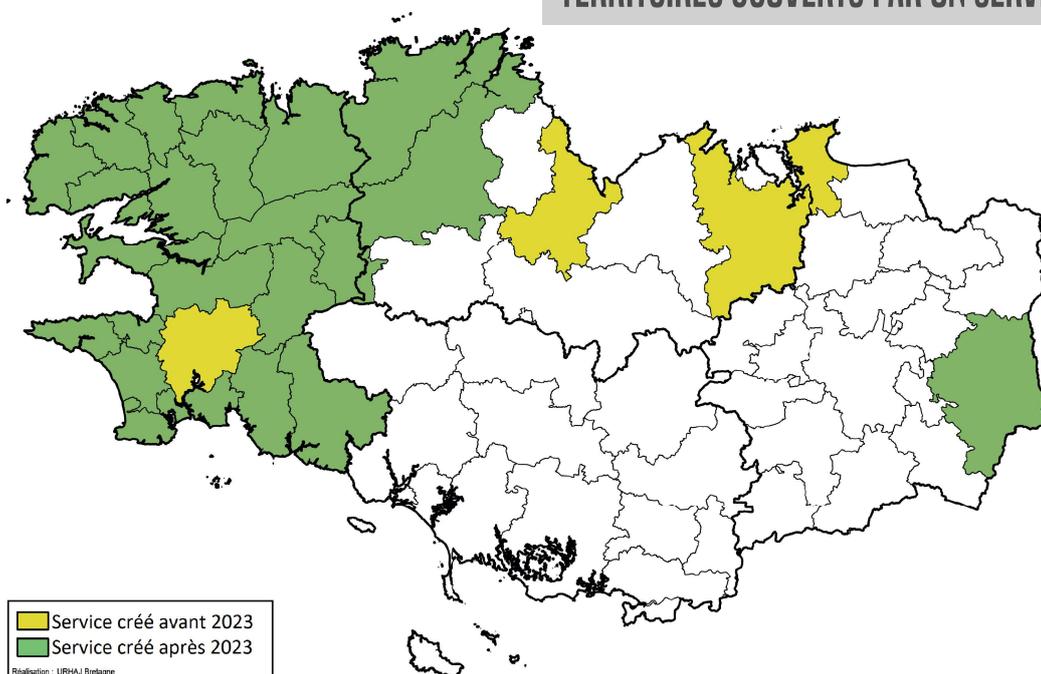
DES SERVICES POUR ACCOMPAGNER ET FACILITER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES JEUNES

Certains adhérents du réseau Habitat Jeunes breton développent également des Services Habitat Jeunes (SHAJ) ou Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ). Ces services ont pour principale mission l'«AIO-A» (Accueil, Information, Orientation et Accompagnement) afin de faciliter les parcours résidentiels des jeunes.

Ils s'adressent à tous les jeunes de 16 à 30 ans, quelle que soit leur situation familiale, sociale, professionnelle et financière. Leur mission principale est de favoriser l'accès au logement autonome et le maintien dans celui-ci. Il accueille les jeunes pour les aider sur les modalités de recherche de logement, les aides financières possibles ou encore la faisabilité du projet selon le budget. En complément, les services peuvent aider à l'ouverture de droits ou autres démarches administratives liées au logement. Certains proposent également des offres de logement accompagné.

En Bretagne, il existe aujourd'hui 7 Services (SHAJ ou CLLAJ) dont un à vocation départemental e dans le Finistère. Un projet de service unique est également en cours pour le territoire de Rennes Métropole en collaboration avec d'autres acteurs de la jeunesse et du logement (Infos Jeune, Mission Locale...).

TERRITOIRES COUVERTS PAR UN SERVICE



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



DÉLÉGUÉE RÉGIONALE : KARINNE GUILLOUX-LAFONT - KARINNE.GUILLOUX-LAFONT@HABITATJEUNES-BRETAGNE.ORG
CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT : RÉMI ALGRAIN - REMI.ALGRAIN@HABITATJEUNES-BRETAGNE.ORG

12 AVENUE JORGE SEMPRÙN - 35000 RENNES
URHAJ-CONTACT@HABITATJEUNES-BRETAGNE.ORG
02 90 22 38 22
WWW.HABITATJEUNES-BRETAGNE.ORG
PRÉSENCE SUR LINKEDIN